

<p>Compte rendu du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Montagne côte-d'orientie FR2600957</p>	<p style="text-align: center;">Compte rendu</p> <p>Le 21/01/2022 de 14h à 16h à Messigny-et-Vantoux Rédaction le 08/02/2022 : Camille Delaplace et Mathilde Poissenot natura2000@pays-seine-et-tilles.fr ou 03.80.35.22.75 Validation : Bénigne Colson</p>
	<p>Personnes présentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bertrand BARRE, responsable environnement agence Bourgogne Est ONF • Peggy BARRE, DDT21 • Elise BOURGUEIL, cheffe de projet du PETR Seine-et-Tilles • Christian COLOMBET, comité départemental olympique et sportif de Côte-d'Or • Bénigne COLSON, président du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Montagne côte-d'orientie • Léo DARNON, responsable de l'UT Montagne • Camille DELAPLACE, animatrice Natura 2000 du PETR Seine-et-Tilles • Samuel EYMARD, étudiant EHES • Françoise GAY, maire de Messigny-et-Vantoux • Alexandre GUERRIER, CRPF • Lisa LARGERON, animatrice du contrat de bassin Ouche au Syndicat de Bassin de l'Ouche • Daniel MALGRAS, président de l'office de Tourisme de la CCFSS • Mathilde POISSENOT, animatrice Natura 2000 du PETR Seine-et-Tilles • Monique PROST, Société Entomologique de Dijon • Fabrice TATTU, agent forestier sur la forêt domaniale de Val Suzon • Marlène TRÉCA, conservatrice ONF de la RNR Forêt d'Exception du Val Suzon • Claude VOINOT, entomologiste • Jean WIEDMER, Club Alpin Français section dijonnaise
<p>Personnes en visioconférence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathieu BACONNET, chargé de mission Réserve Naturelle Régionale service environnement de la Région BFC • Fabien CORDIER, maire de St-Seine-l'Abbaye • Benoît CLAIR, technicien de rivière au Syndicat mixte Tille, Igon et Venelle • Hélène GERVAIS, chargée de projet biodiversité au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne • Marie LEBLANC, chargée de mission Natura 2000 au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien • Philippe PAGNIEZ, responsable adjoint service paysage DREAL • Gwladys UGUEN, animatrice de la charte forestière de territoire du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne 	
<p>Personnes excusées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nicolas DROUHIN, DREAL BFC • Cyril FREMANN, technicien du Syndicat intercommunal et de l'assainissement de la vallée du Suzon • Cédric GOUDEAU, technicien forestier territorial • Fabrice HABERT, technicien forestier territorial • Anne HERMANT, responsable environnement à la chambre d'agriculture de Côte-d'Or • Stéphane JAILLY, fédération de chasse de Côte d'Or • Catherine LOUIS, présidente du PETR Seine-et-Tilles • Didier MARTIN, député de la Côte-d'Or • Romain PAYOT, DREAL BFC • Pascal VIART, chargé de mission au Syndicat du bassin de l'Ouche • Vincent VILCOT, chargée de mission Natura 2000 à la SHNA • Stéphane WOYNAROSKI, conseiller régional délégué biodiversité et eau • Représentant de l'Agence Régionale de Santé, unité territoriale Santé Environnement de Côte-d'or 	

Compte rendu de la réunion

Bénigne Colson, président du comité de pilotage du site, introduit la séance en remerciant la commune de Messigny-et-Vantoux pour le prêt de la salle et rappelle l'ordre du jour.

Mathilde Poissenot est arrivée le 1^{er} janvier dernier en tant que nouvelle animatrice du site et prend la suite de Camille Delaplace qui termine le 31 janvier.

La présentation a permis d'aborder les points suivants :

- rappels sur le dispositif
- bilan 2021
- programmation 2022 : évaluation et fusion des DOCOB et poursuite des actions engagées
- questions diverses

Le diaporama de la présentation est en pièce-jointe.

Bénigne Colson rappelle que le site de la « **Montagne côte-d'orienne** » représente 9 périmètres et 3 cavités à chauves-souris qui ont fusionné sous un seul nom en décembre 2019. L'animation par le Pays Seine-et-Tilles date de janvier 2017 et l'animation par une collectivité sur le territoire a débuté en 2008. Les entités correspondent à environ 4000 hectares dispersés sur 22 communes, comportant des habitats d'intérêt communautaire majoritairement forestiers ainsi que des zones de prairies, marais, pelouses et mégaphorbiaies et des cavités hébergeant 7 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

I. Bilan 2021

Cycle d'animations nature

Dans le cadre du bilan de l'année, Camille Delaplace présente les événements liés au cycle d'animations nature : ce sont des interventions de sensibilisation ou de connaissance de la nature, selon différentes thématiques pour le grand public ou pour les enfants.

- **10 événements** grand public ont pu être ainsi proposés, avec notamment des partenariats avec la Charte Forestière de Territoire et la Réserve Naturelle Régionale Forêt d'Exception du Val Suzon (enquête participative et nuit européenne de la chauve-souris, soirée projection amphibiens).
- **34 interventions** ont été proposées à destination des enfants : dans le milieu scolaire, (avec un cycle important sur les chauves-souris et le partenariat à l'Aire Terrestre Éducative avec l'école de Messigny), également pour les enfants des services enfance-jeunesse des collectivités du pays (cycle forêt et cycle chauves-souris) et pour la première fois, avec la maison d'enfants à Saint-Seine-l'Abbaye (découverte des sites des Essarts et du Ru blanc).

Comité technique « Amphibiens RD7 »

Les membres du Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne (GnuB) réalisent des traversées bénévoles depuis 2006 pour la préservation des amphibiens dans le Val Suzon sur la route départementale 7. Depuis 2020, un partenariat s'est mis en place avec le Conseil Départemental 21, le Pays Seine-et-Tilles, l'ONF et la SHNA en renfort du réseau bénévole du GnuB. Selon les années, il y a entre 200 et 2 000 amphibiens (essentiellement des crapauds communs) qui passent sur le tronçon. Avec ce renfort, le dispositif couvre 1 km de tronçon et deux mois de suivis bénévoles. Le comité technique formé par les différents partenaires cherche à identifier la solution pérenne la plus appropriée au contexte. A long terme, le ré-aménagement de la route en crapauduc est réfléchi mais cela nécessite d'affiner la connaissance des couloirs de migration préférentiels des amphibiens sur le tronçon. A court terme, il est aussi proposé de dévier les flux routiers en proposant un itinéraire bis à emprunter en période critique de migration des amphibiens. Une question de Marlène Tréca permet de rappeler le nombre de véhicules qui pourraient être concernés par la déviation en se fixant sur la plage horaire 18h – 9h le lendemain : un peu plus

de 200 véhicules dans les deux sens. Il est également rappelé les différents chiffres de circulation routière au cours de trois comptages ponctuels réalisés par le service route à différentes années. 2012 : 1 400 véhicules en moyenne par jour dans les deux sens, 2015 : 900 véhicules, 2021 : 800 véhicules. Fabrice Tattu rappelle qu'une situation similaire existe à Tarsul sur 100 m de traversée : situation où un aménagement pérenne serait plus simple à installer. [Précisions de Fabrice Tattu : Les crapauds traversent de la D6b jusqu'à l'entrée du parc à gibier (combe d'Anvy). Il y a une mortalité très forte sur un laps de temps très court (2-3 jours) vers les 19h.] Bénigne Colson confirme et précise que cela a fait l'objet d'échanges avec Mathilde Poissenot pour envisager de travailler sur cet axe-ci également, à proximité immédiate de l'entité la « Bonière Sud » du site Natura 2000.

Comité technique « Damier du frêne »

A noter, un autre comité technique s'est reformé, sur la thématique « Damier du frêne ». L'objectif est de se mettre en lien et de travailler localement avec les spécialistes sur la question. Le sujet sera développé dans la partie 2 de la présentation.

Étude « Prospection chiroptères dans le bâti »

Cette étude s'inscrit dans la suite du travail réalisé dans le milieu forestier en 2019, avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. Il avait été inventorié 21 espèces de chauves-souris dans le Val Courbe sur les 25 connues en Bourgogne. En 2021, l'objet a été de se concentrer sur l'amélioration de connaissances des colonies estivales de mises-bas des chauves-souris dans le bâti. Le travail s'est réalisé avec la SHNA et le Groupe Chiroptères de Bourgogne. Ce travail d'étude s'est également accompagné d'une enquête participative sur le même thème grâce à un partenariat avec la CFT, la RNR-FE et la SHNA. Faire se rencontrer les deux démarches en parallèle a permis d'améliorer la connaissance des espèces de chauves-souris sur le territoire et de communiquer et d'informer sur ces espèces dans les communes ; également de faire du lien entre les acteurs et les habitants du territoire, tout en donnant des pistes d'améliorations pour accueillir les chauves-souris dans les bâtiments.

Les résultats sont les suivants :

- **899 chauves-souris recensées** sur 31 communes
- **9 espèces dont 8 d'intérêt communautaires**

Les colonies remarquables à retenir :

- **143 Petits rhinolophes** chez des particuliers à Trouhaut
- **50 Murins à oreilles échancrées** dans église
- **41 Murins de Daubenton** sous un pont à Frénois.

Bénigne Colson fait remarquer qu'entre les crapauds et les chauves-souris, ce sont à chaque fois des animaux qui ont mauvaise presse avec une image négative sur laquelle il faut fournir des informations supplémentaires. Il explique le retour d'expérience de l'école de Lamargelle où suite à des chutes de juvéniles dans la cours de l'école, l'intervention pédagogique sur les chauves-souris a permis d'apaiser les craintes et de changer leur image, auprès des enfants et du corps enseignant.

La suite éventuelle du travail sur le bâti serait de revenir vers les communes favorables à des petits aménagements simples permettant d'améliorer l'accueil des chiroptères dans le bâti public.

Étude « Suzon »

L'étude sur le Suzon et sa ripisylve réalisée entre 2020 et 2021 par le bureau d'études « BIOTEC », avec accompagnement par un comité technique vise l'amélioration des connaissances sur le Suzon, comprendre ce qui

influence la ripisylve du Suzon et planifier un programme d'actions visant la restauration des milieux naturels du bord du cours d'eau.

La présentation rapporte des éléments du travail d'étude et expose les caractéristiques du cours d'eau et du fond de vallée, l'évolution de sa qualité écologique, ses changements morphologiques, l'évolution des assecs du cours d'eau et le diagnostic de la ripisylve.

Le cours d'eau revêtait une place importante dans les usages de la vallée par le passé, comme en témoignent les nombreux vestiges de vannages agricoles, d'anciens ouvrages associés à plusieurs moulins sur le cours. D'apparence sauvage et intouché, le tracé du cours d'eau se révèle en réalité modifié par endroits, avec une qualité écologique amoindrie. Des chenaux et bras de crue semblent avoir disparu au profit des activités agricoles, et il existe également un phénomène d'incision du cours d'eau.

Le Suzon semble d'abord sous l'influence du système géologique karstique, accentué par la variation de la ressource en eau sous l'effet du réchauffement climatique. Quant à l'impact des activités humaines, il est connu que les prélèvements pour l'alimentation en eau potable représentent une part importante du débit mais qu'ils s'adaptent aussi aux débits d'eau disponibles : importants en hiver en période de hautes eaux et très réduits en période de basses eaux. Néanmoins il serait intéressant de se pencher sur l'impact aux périodes charnières, qui correspondent aux transitions des hautes et basses eaux. Ainsi, un éventuel ajustement des prélèvements avant le basculement vers la période d'asec, serait peut être bénéfique pour le milieu. *[rajout à la rédaction : Des études par le passé évoquaient un gain de l'ordre d'une vingtaine de jours par an, d'après le travail de l'hydrogéologue Emmanuel Soncourt.]* Avant d'aller plus avant sur le point des périodes charnières, il est encore nécessaire de mieux préciser l'impact sur le milieu naturel des assecs puis le gain éventuel d'un rallongement de la période d'enneigement.

Pour améliorer la connaissance sur l'intermittence des cours d'eau, l'observatoire des assecs du Suzon interviendra à présent dans un second temps, après avoir mieux justifié et précisé les tenants et aboutissants des impacts écologiques des assecs sur les habitats et les espèces. Ce travail méthodologique s'inscrira dans la démarche d'évaluation et de fusion des DOCOB.

Concernant le diagnostic de la ripisylve, les facteurs d'influence sont listés :

- l'occupation du sol (surpiétinement),
- la chalarose des frênes,
- l'augmentation des assecs,
- les modifications morphologiques par le passé.

Avec la chalarose, se pose la question de comment accompagner les propriétaires pour les enjeux sécurité, dans la vallée fort fréquentée par le public. Alexandre Guerrier explique que le champignon se retrouve plus en milieu humide et lorsque le nombre de frênes est important. Bénigne Colson pose la question de la différence amont/aval de la vallée et de la répartition du nombre de frênes malades. Marlène Tréca explique que ce sont probablement des stress qui se superposent. Bénigne Colson demande si l'exploitation en têtard pourrait aider à lutter contre la chalarose. Marlène Tréca pense que non car cette taille génère un stress supplémentaire et l'arbre doit puiser dans ses réserves. Pour Alexandre Guerrier, les têtards sont souvent des arbres plus isolés et donc moins en contact avec la maladie. Il précise également que le cas de figure d'une ripisylve mélangée permet une barrière mécanique à la propagation de la maladie en diminuant la concentration de frênes au même endroit. Bertrand Barré précise le processus qui est en cause : le champignon migre depuis les feuilles jusqu'au niveau du collet à la jonction des racines et du tronc puis se propage dans ses racines *[Corrections d'Alexandre Guerrier : Le champignon n'est pas une maladie vasculaire ; il y a infection des feuilles dans un premier temps puis propagation dans les rameaux de l'arbre. Le champignon ne descend pas jusqu'aux racines : le collet se fait infecter par le champignon du fait de la forte pression d'inoculum présent dans la litière]*. L'arbre n'est plus alimenté ni ancré et il verse. Benoît Clair fait un retour d'expérience, sur un linéaire le long de l'Ignon, avec le bord de cours d'eau entretenu par les pêcheurs et où les frênes semblent moins touchés que les autres secteurs sur lesquels il travaille. Il pose la question de

l'entretien qui limiterait la propagation. Alexandre Guerrier propose plutôt l'interprétation que ce serait les crues qui pourraient lessiver le champignon et donc casser sa propagation.

Françoise Gay pose la question de l'évolution des pratiques agricoles dans la vallée du Suzon. Camille Delaplace précise que le Val Courbe était beaucoup plus ouvert et pâturé par le passé. Lisa Largeron explique que par le passé, c'était un pâturage avec des moutons et que ce n'est pas le même impact que du pâturage avec des vaches. Bénigne Colson explique qu'avant, le pâturage se faisait sur les friches et sur les prairies utilisées en fauche. Fabien Cordier précise que les branches de frênes servaient à l'alimentation des bovins par le passé.

Philippe Pagniez mentionne le dépôt de gravats en sortie du village de Val-Suzon-Haut et au vu de sa localisation, questionne son impact sur le lit majeur et la zone humide concernée. Camille Delaplace confirme qu'il faut traiter ce sujet qui n'a pas été abordé par le travail d'étude.

Budgets 2021

Pour terminer le bilan 2021, les budgets réalisés sont détaillés par Bénigne Colson :

- animation prestations (animations nature, équipements, partenariats amélioration connaissance) : 9 255 €
- étude chiroptères : 4 510 €
- étude Suzon : 29 940 €

II. Programmation 2022

Mathilde Poissenot expose la programmation à venir en 2022 : un gros travail sera porté sur l'évaluation et la révision des DOCOB mais sans délaisser l'animation pour autant.

Evaluation des DOCOB

Les modalités de l'évaluation prévue au cours de l'année 2022 sont encore à affiner. La question de la période n'est pas tranchée et il est proposé que cela soit discuté au cours de ce Copil. Un autre point crucial est la répartition du travail à réaliser entre régie et prestation : un travail étroit est prévu avec l'ONF et l'équipe RNR-FE pour adapter la nouvelle arborescence avec les indicateurs d'état de conservation.

Poursuite des actions engagées

L'ensemble des animations débutées et non terminées en 2021 seront poursuivies. Les animations auprès des centres de loisirs, des écoles, du grand public, etc. se poursuivront. Concernant la sensibilisation d'un large public, la réalisation de panneaux et de plaquettes d'information est prévue.

Les suivis naturalistes notamment sur les amphibiens dans le Val Suzon à l'occasion de l'événement de la traversée des amphibiens, d'éventuels suivis sur les chiroptères dans la continuité de l'étude portant sur les chiroptères dans le bâti de 2021 ainsi que l'acquisition de la connaissance naturaliste au sein du site Natura se poursuivront.

La mise en place ou la poursuite de contrats et l'accompagnement par l'animatrice Natura 2000 de certains projets sont également prévus : entretien par pâturage de la pelouse de Saulx-le-Duc ; contrat de fauche à mettre en place à Fontaine noire aux sources de l'Ignon ; éventuel contrat pour de nouveaux îlots de sénescence ; accompagnement pour la mise en place de gîtes à chiroptères dans les bâtis ; accompagnement de travaux de mise en défens des berges du Suzon.

L'animation des groupes de travail se poursuivra :

- **Déclinaison opérationnelle sur le Suzon**

Mathilde Poissenot rappelle les groupes de travail issus de la réflexion sur le Suzon et sa ripisylve et les thématiques abordées. La réflexion se poursuivra avec l'objectif de faire ressortir les actions à mener pour répondre aux différents enjeux liés au Suzon [*rajout à la rédaction : l'opérationnel sera décliné dans le futur DOCOB*].

- **Groupe de travail « Damier du frêne »**

Mathilde Poissenot expose ensuite la poursuite de l'animation du groupe de travail sur le Damier du frêne, papillon devenu rare dans le quart nord-est de la France. Ses populations se sont effondrées à partir des années 1960 du fait de pratiques sylvicoles trop intensives [*Précisions de Fabrice Tattu : la cause est certainement due à plusieurs facteurs difficiles à déterminer ; les pratiques sylvicoles s'étant adoucies ces dernières années et le Damier étant observé dans des zones de taillis-sous-futaie, traitement sylvicole le plus intensif qui favorise l'apparition des frênes*]. Le Damier reste présent sur quelques stations en nord Côte-d'Or et au sud de la Haute-Marne, rendant le territoire de la Montagne côte-d'orientienne crucial pour cette espèce. Plusieurs experts et associations recensent sa présence chaque année. En 2021 un travail conjoint a été initié avec la RNR-FE et la SED pour recenser et confirmer les stations connues dans le Val Suzon et également inventorier les espaces potentiels pour l'espèce. Il est souhaitable que ce groupe s'élargisse pour devenir une cellule de veille réunissant les structures et les personnes spécialistes de la question afin de partager la connaissance du papillon sur le territoire et sensibiliser sur la situation de l'espèce. Bertrand Barré précise que le parc naturel de forêts lance un travail également sur le sujet. Mathilde Poissenot confirme que l'objectif sera de se concerter notamment avec cette dynamique du Parc.

- **Commission environnement de Curtil-Saint-Seine**

Sur le site des Essarts, un travail d'accompagnement, de pédagogie et d'information est prévu.

Initiation de nouvelles actions

Parmi les nouvelles actions à initier, il est évoqué l'Ignon et la remise en eau d'un bras dévié qui permettrait la remise en eau du marais tufeux restauré en 2018. Benoît Clair rebondit pour informer que cela peut être intégré dans le contrat de bassin du SITIV pour l'année mais que cela nécessite d'être vu rapidement ensemble.

Sur le thème de la sensibilisation, la volonté de l'animation sera aussi d'être plus présent ailleurs sur le Pays : se pencher sur les traversées amphibiens de Tarsul ; proposer des animations chiroptères au nord du territoire, sur la commune de Cussey-les-Forges par exemple. Il y a aussi la volonté d'organiser une animation sur la pelouse calcaire de Saulx-le-Duc sur le thème des insectes.

Il est également abordé les initiatives en faveur de la biodiversité comme les Atlas ou les Inventaires de la Biodiversité Communale (ABC ou IBC) pour améliorer la connaissance des espèces présentes sur les communes. Bertrand Barré intervient pour préciser que les échéances sont courtes et que les planning sont déjà bien remplis.

Bénigne Colson intervient à propos des IBC et de l'enjeu de diffuser les connaissances à la population locale. Il rappelle qu'il y a quelques années s'était posée la question de faire un accès restreint à la combe de Bellefontaine au vu de l'enjeu Sabot de Vénus mais cela n'avait pas été plus loin. Il précise qu'il est crucial de permettre aux habitants de s'approprier les richesses naturelles de leur territoire.

Perspectives 2023

Pour 2023, l'objectif sera la finalisation de la révision des DOCOB mais également de reprendre des actions comme : la mise en route de l'observatoire des assècs du Suzon ; l'évaluation de l'état de conservation de la pelouse de Saulx-le-Duc ; le travail sur le Damier du frêne ; la réalisation d'un bilan sur la population d'amphibiens du Val Suzon.

En 2023, la sensibilisation (tout public confondu), l'accompagnement des contrats Natura 2000 et l'animation des groupes de travail se poursuivront.

Daniel Malgras pose la question du retour à l'accès au public des sources de l'Ignon. Camille Delaplace explique que la situation est toujours dangereuse et donc dans l'état actuel il n'est pas recommandé d'y faire revenir du public. En cause, le problème du coût et de la difficulté de sécuriser le site : les nombreux frênes à extraire, le

terrain humide difficile d'accès et à cela s'ajoute la question du coteau forestier où les hêtres sont aussi devenus dangereux du fait d'une surdensité des arbres qui sont aussi peu ancrés dans un sol trop superficiel.

Suite à une remarque d'Alexandre Guerrier, il est confirmé que l'itinéraire a été modifié du fait des frênes menaçants qui, de plus, étaient en parcelles privées.

Budgets 2022

Bénigne Colson présente les budgets pour l'année 2022 :

L'animation concentrerait 16 567 euros et l'évaluation du DOCOB 25 200 euros. Il était prévu 9 600 euros pour approfondir l'étude hydrologique et préfigurer l'observatoire des assècs mais il semble à présent que cette somme pourrait être basculée vers la priorité qu'est l'évaluation du DOCOB

Questions diverses

S'ensuivent les questions diverses de la part des participants. Alexandre Guerrier pose la question du foncier des îlots de sénescence du Pays. Il est précisé qu'un îlot se trouve en forêt privée et que les 5 autres sont en forêt publique.

Hélène Gervais intervient pour appuyer l'intérêt de faire de la concertation et un travail conjoint sur l'enjeu Damier. A propos des ABC, elle préconise de bien travailler en amont pour éviter la difficulté que le CEN peut connaître avec des demandes de dernière minute.

Mathieu Baconnet revient sur la période d'application du nouveau DOCOB qui émergera : 10 ans paraît pertinent. Il valide également l'arborescence, qui peut être chronophage et lourde comme démarche mais qui permet de prendre du recul et d'affiner la pertinence de l'animation par la suite.

Philippe Pagniez rappelle la nouvelle Stratégie Nationale des Aires Protégées qui se met en œuvre et que le Pays a fait partie des collectivités à faire des propositions dans ce cadre. Cela va être étudié par les services de la DREAL et DDT. Il félicite par ailleurs le Pays pour avoir organisé la transmission entre les deux animatrices.

Bénigne Colson confirme l'intérêt du tuilage entre Mathilde Poissenot et Camille Delaplace et remercie la DDT d'avoir permis l'aspect financier pour réaliser cela. Il remercie Camille Delaplace pour ses 4 ans d'animations. Il termine en remerciant les participants et clôt la réunion à 16h.

Compte-rendu et diaporama envoyés à l'ensemble des membres du comité de pilotage du site de la Montagne côte-d'orientée.

A Saint-Seine-l'Abbaye, le 08/02/2022

Camille Delaplace
Mathilde Poissenot